

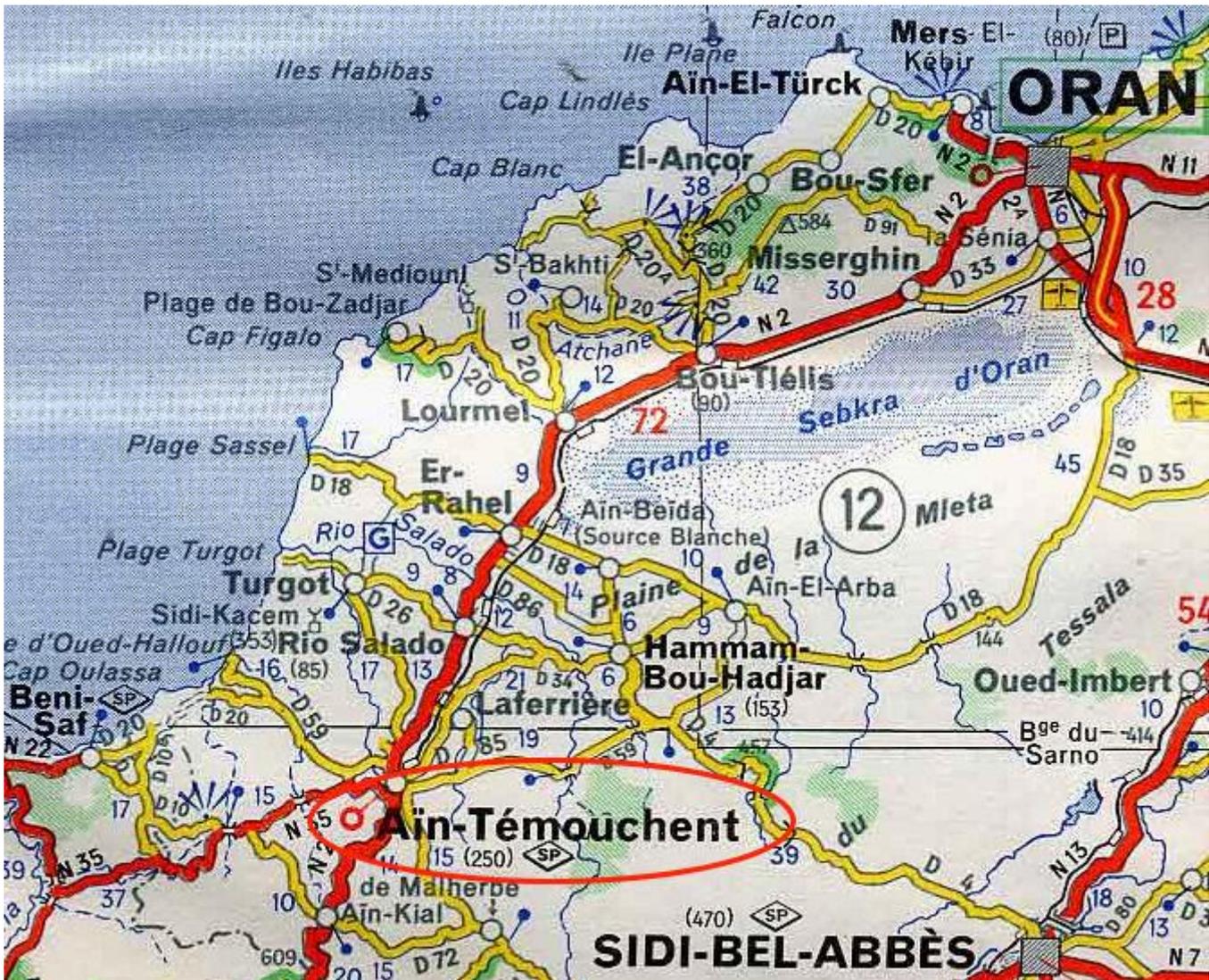
« **NON au 19 mars** »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ La ville d'AÏN-TEMOUCHENT

AÏN TEMOUCHENT, située à l'extrémité occidentale de la haute plaine du sahel oranais, dont le fond en cuvette est occupé par la grande Sebkra d'ORAN, se trouve à 504 km à l'ouest d'ALGER. Elle culmine à 245 mètres d'altitude.

AÏN TEMOUCHENT, "perle de l'Oranie" dite aussi "la Florissante", est également un chef-lieu situé à 72 km au sud-ouest d'Oran, à 63 km à l'ouest de SIDI-BEL-ABBES et à 69 km au nord/nord-est de TLEMCEN.



Cette région, successivement appelée SAFAR par les Berbères primitifs, SAISUM FLUMEN par les Romains, le ZEIDOUR par les géographes Arabes du Moyen âge, le RIO SALADO par les Espagnols et le TEMOUCHENTOIS par les Français du 20^e siècle, forme une province bien individualisée, entre la région d'ORAN et celle de TLEMCEN.

Elle s'étend au Nord d'une chaîne de djebels dont les sommets atteignent une hauteur moyenne de 500 mètres, comprenant principalement du Sud-est au Sud-ouest, le TESSALA et les massifs du MSIKKES, d'ARLAL, de FEDEBA et de la SKOUNA.

Outre cette chaîne existent, vers le Nord-ouest, les djebels de SIDI KACEM et de MENDJEL. C'est entre ce dernier massif et celui de TESSALA que s'étend le bled KERBOUR d'AÏN TEMOUCHENT, le plus curieux plateau de l'Algérie. Des hauteurs d'ARLAL, ce plateau apparaît d'une uniformité parfaite. En réalité cette surface est accidentée, entrecoupée de mamelons, de collines et de ravins profonds, car les mouvements orogéniques qui ont accompagné l'effondrement de la THYRRENIDE ont entraîné une série de fractures avec épanchements volcaniques, causant ainsi d'inévitables accidents de reliefs.

Cet aspect de la région laisse déjà apparaître la richesse du terroir, mais à cela s'ajoute une situation géographique privilégiée dont on peut mesurer la valeur par différentes données physiques.

Aussi, le Témouchentois forme un bassin relativement important qui alimente le RIO-SALADO. Ce cours d'eau, long de 83 km, prend sa source au Djebel ARLAL, passe à DE MALHERBE, au pied du SIDI NOUALI, puis à 3 km à l'Est d'HAMMAM-BOU-

HADJAR. Il se jette à la plage de TURGOT après avoir contourné la ville de RIO SALADO, au Nord de cette agglomération. C'est sur sa rive gauche que le RIO SALADO reçoit son principal affluent, l'Oued SENANE. Ce dernier prend aussi sa source au Djebel ARLAL, à 600 mètres d'altitude, passe à AÏN TEMOUCHENT, puis à proximité du centre des TROIS-MARABOUTS et rejoint le RIO SALADO à 5 km de son embouchure, après un parcours de 52 km.

Toponymie

Le lieu tire son nom de l'arabe *ain* (« source »), et du berbère *tuccent* (« la chacale »), ce qui donne « la Source de la (femelle) du chacal » ; en latin, on l'appelait *Albulae*, mais son nom ancien avant l'occupation Romaine était SUFAT (origine Phénicienne). La "ville" fut créée en l'an 119 sous le règne de l'empereur romain Hadrien.



[Chapiteau du temple de la déesse Maura conservé au musée d'Oran]

AÏN -TEMOUCHENT se trouve sur un promontoire dominant le confluent de l'oued SENANE et de l'oued TEMOUCHENT, à l'extrémité de la haute plaine, situé au Sud du SAHEL d'ORAN et dont le fond de la cuvette est rempli par la SEBKRA. Ce promontoire sur lequel la ville a été construite a son point culminant vers le Sud et commande la vallée des deux Oueds alors que le plateau s'abaisse régulièrement vers le Nord.

La cité française a été bâtie sur un emplacement qui a été choisi et occupé par les Arabes après l'avoir été par les Romains, et plus anciennement par les Berbères parce que le lieu géographique a toujours paru d'importance. Commandant l'oued SENANE, le site d'AÏN-TEMOUCHENT garde si bien la route qui monte vers l'ISSER et TLEMCEN, et descend à l'opposé vers la mer proche que les Romains, comme plus tard les Français, y ont établi, sur le boulevard de défense, une simple redoute peuplée de soldats. Ainsi placé à la croisée des chemins, au milieu d'un terroir volcanique, le poste, par la sécurité qu'il offrait au commerce et à la culture, devait inévitablement attirer et retenir les populations.

De l'Antique ALBULAE à la Cité Française

Notre ville est l'histoire d'une vieille cité berbère que les hommes, sortis de la nuit des temps ont d'abord construite selon leurs coutumes primitives. Cette cité, riche en vestiges de plusieurs civilisations successives, apparaît, au 20^{ème} siècle, comme le renouvellement moderne de l'antique ALBULAE, citadelle et grande ville Romaine du 4^{ème} siècle.

De 1600 à 1200 ans avant J.C, des commerçants phéniciens transitaient et séjournèrent sur le littoral témouchentois, spécialement dans la région de BENI-SAF, en particulier sur l'île de RACHGOUN (anciennement dénommée Cap d'Accra), où l'on retrouvera par ailleurs leurs traces et aussi à SUFAT, village bâti sur les rives de l'Oued SENANE, au niveau de l'actuelle cité des Jardins d'AÏN TEMOUCHENT. Vers la fin du 1^{er} siècle après J.C, les Romains arrivent à SUFAT ; ils s'y installent durablement et bâtissent des fortifications militaires pour se prémunir contre tout assaillant extérieur ; le poste militaire, compris dans la première rocade protectrice du Tell au 2^e siècle est nommé *Proesidium Sufative*, et ne cessera de se développer pour devenir la cité romaine d'ALBULAE (qui veut dire ville blanche).

En 203, nous nous trouvons à ALBULAE en présence d'une population civile. Près du camp militaire, une bourgade s'est développée qui est habitée par des anciens soldats, que retiennent des liens d'habitude ou de famille, et par des indigènes romanisés. Cette bourgade fait ensuite place à une ville. Le nom d'ALBULAE apparaît, sans autre indication, dans un premier document, l'itinéraire d'ANTONIN, œuvre du 4^{ème} siècle, qui semble être une espèce de guide général des routes de l'Empire Romain. Tous les documents soulignent l'importance de la ville romaine d'ALBULAE. Il y a tout lieu de croire que le latin a bientôt fait oublier l'indigène et que la ville d'ALBULAE comprenait l'ensemble du poste militaire et des habitations civiles. Des découvertes archéologiques confirment l'importance de ces constructions et l'étendue de la ville romaine. On a trouvé, profondément sous terre, une jarre, des pièces de monnaie, des pierres romaines, des ruines, et au stade municipal, à proximité, avec d'autres objets, une belle statuette de bronze de l'époque antique. C'est la preuve d'un vaste emplacement occupé par une population relativement importante. De constantes observations et les différentes mises à jour, en de nombreux points de la ville, viennent appuyer cette hypothèse. AÏN TEMOUCHENT a vécu tous les grands courants de l'Histoire du Maghreb.

Un plan de ces ruines a été levé en 1858 : il témoigne que la ville romaine était de la taille d'un village, comportant deux cimetières, l'un au nord, et l'autre au sud. Les observations sur le terrain ont conduit à l'hypothèse que la ville fut détruite par un tremblement de terre suivi d'un incendie, probablement vers le 7^e siècle. Les inscriptions épigraphiques retrouvées datent de 119 (date de fondation du poste militaire nommé *Proesidium sufative*, renommé *Albulae* au 3^e siècle) à 544, dates extrêmes.

Présence Arabe

Les musulmans arrivent dans l'Oranie en l'an 699, Les Maghraouia qui se déplaçaient dans les plaines du Chélif à la Tafna embrassèrent l'islam très tôt grâce à leur chef Soûlât Ben Ouezmar. En 711, les populations locales islamisées participèrent très nombreux pour composer l'armée de 12.000 hommes qui permit à Tarik Ibn Ziad de conquérir l'Espagne.

En ce 8^e siècle, les musulmans furent les maîtres absolus des routes menant à l'Afrique occidentale, le principal producteur de l'or de l'époque, lorsque Idriss prend possession de TLEMEN, Archgoul, l'Antique SIGA reprend naissance en tant que port de Tlemcen. Ce fut la ville la plus importante du littoral entre Nekour du Maroc et Cherchell puisque Oran ne fut fondée qu'en l'an 902 par des marins Andalou. Plus tard Archrou eût son prince...

C'est à cette époque que la région connut un mouvement de population intense. En effet, les Medioonnas qui habitaient les monts des Traras se réfugièrent dans la Dahra. AÏN TEMOUCHENT réapparaît pour devenir « Ksar Ibn Sinan point fort, silo et magasin de la famille Sinan des béni Masghen.

Les Aghlabites de Kairouan, les Rostomides de Tahert tentaient plusieurs fois de conquérir Tlemcen pour s'approprier le commerce florissant avec le grand Sud. A partir de 909 ce sont les fatimides qui s'emparent de kairouane de Tahert et Sajilassa, le grand centre caravanier du Sud Marocain. Le nomades furent repoussés vers le Sud, archgoul fut détruite alors en 1019. Au début de ce millénaire ce sont combat, pillage, dépossession, luttes qui déchirent le Maghreb

Présence turque 🇹🇷 1515-1830

C'est là que IBN SENANE imposa sa loi. C'est là que mourut le célèbre Corsaire Turc BABA AROUDJ, dit Barberousse, et c'est là qu'un siècle auparavant vivait SIDI SAÏD, un célèbre marabout, véritable saint patron de la cité, qui offrit la paix de l'âme aux Béni AMEURS tourmentés.



La population habitait les douars des environs - quatre douars : OUED-SABAH, BERKECH, AOUBELIL et SOUF TELL, furent rattaché à la commune mixte de AÏN-TEMOUCHENT.

Présence Française 🇫🇷 1830 - 1962



Contexte :

AIN TEMOUCHENT a une importance particulière dans l'évolution de la situation en Algérie.

La politique de l'époque était basée sur : « le compromis avec les chefs locaux ». Après la prise d'Alger, le gouvernement français voulait limiter l'occupation de l'Algérie à quelques ports du littoral : Oran, Mostaganem, Bône et bien sûr Alger.

Dans le Constantinois, le pouvoir revient au bey Ahmed. En Algérie occidentale, Abd el-Kader, un marabout qui prétend descendre du Prophète, se fait proclamer à 25 ans émir des tribus de Mascara, une région proche d'Oran. Les Français l'aident à asseoir son emprise sur les autres chefs indigènes.

Mais les occupants français et leurs alliés rivalisent avec les tribus locales dans les démonstrations de mauvaise foi. À Alger même, les Français se saisissent des biens religieux (les habous) et contrarient l'exercice de la religion islamique.

Le jeune Abd el-Kader ne tarde pas à engager la lutte contre les Français impies. Voilà qu'il met en échec le général TREZEL dans les marais de la Macta le 26 juin 1835.

Le général Thomas BUGEAUD se doit de venger cette défaite. C'est chose faite lors d'une bataille livrée aux troupes de l'émir à SICKAK.

Le 30 mai 1837, le général Thomas BUGEAUD impose à l'émir Abd el-Kader le traité de la Tafna.

Un traité conciliant mais ambigu.

Par désir d'accommodement, il laisse l'émir maître de l'arrière-pays d'Oran et d'Alger. Il ne prête pas attention aux erreurs et aux non-dits que contient le traité.

Les limites du royaume d'Abd el-Kader englobent la tribu des BEN ZETOUN. Tribu fidèle aux français plus accommodants que les précédents. Abd el-Kader les massacre et les égorge, sauf 1600 survivants recueillis par les Français.

BUGEAUD rembarque pour la France en déplorant une « possession onéreuse dont la nation serait bien aise d'être débarrassée ».

À Constantine, le bey AHMED refuse allégeance aux Français. Non sans difficulté, le maréchal VALEE réussit à s'emparer de la ville. Pour relier la nouvelle conquête à Alger, le duc d'Orléans franchit hardiment une gorge étroite aux mains des Arabes, les « Portes de fer ». Abd el-Kader, qui n'attendait que cela, dénonce dans cette opération une violation du traité de La Tafna et proclame la guerre sainte. En novembre 1839, ses cavaliers ravagent la plaine de la Mitidja, derrière Alger, où commencent à s'implanter des colons européens.

L'insurrection devient générale. C'est l'échec de la politique de concertation avec les chefs algériens.



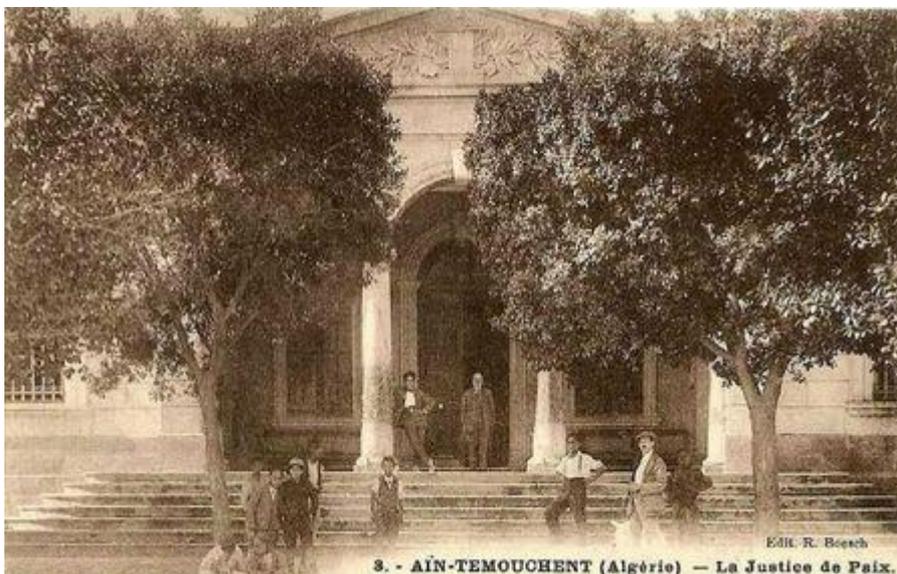
Alfred SAUVY a dit : *Le responsable de la conquête n'est pas Bugeaud, mais Abd el-Kader. Les pouvoirs publics français étaient prêts à se contenter de quelques ports marchands, quand la révolte a obligé l'armée à rétablir l'ordre et le Parlement à voter les crédits nécessaires.*

Le gouvernement français entre dans un engrenage qui va le conduire à réprimer sauvagement la révolte d'Abd el-Kader et à occuper tout le pays. C'est ainsi que l'Algérie va devenir le principal champ de bataille de la « monarchie de Juillet ».

En 1845, Abd-el Kader, bien affaibli, connaît cependant quelques succès dans l'ouest oranais : c'est le 23 septembre, une victoire sur un détachement commandé par le colonel Montagnac qui y fut tué, et du 24 au 26 septembre, la bataille autour du marabout de Sidi-Brahim, défaite qui est pour les bataillons de chasseurs à pied l'équivalent de Camerone pour la Légion

Étrangère. Le 27 septembre, Abd-el-Kader cerne et fait prisonnier 200 soldats français à Sidi-Moussa, près d'AÏN - TEMOUCHENT.

Le 28 septembre, il attaqua le poste d'Aïn-Témouchent et l'on raconte l'anecdote suivante : le capitaine SAFRANE, qui commandait le poste, ne disposait que de faibles effectifs et de civils qu'il arma tant bien que mal. Sur le point de capituler, il eut l'idée de faire dresser une charrue, et de concentrer le feu de ses hommes autour de l'instrument, simulant ainsi une puissante machine de guerre. Les attaquants se replièrent et envoyèrent un émissaire pour négocier le cessez-le-feu. Le capitaine Safrané s'emporta violemment contre lui, et retira de sa bouche son dentier à la stupeur de l'émissaire qui fut convaincu de l'invincibilité d'un homme qui pouvait cracher toutes ses dents sans souffrir (d'après Antoine Carillo « Aïn-Témouchent à travers l'histoire » - p.116 & 117).



Centre de colonisation

L'arrivée en 1835 : récit d'un témoin : source : http://alger-roi.fr/Alger/ain_temouchent/textes/1_ain_temouchent_florissante_pn30.htm

« Partis de la division d'ORAN, et donc arrivant du Nord, les soldats français s'avancent rapidement sur le plateau de Bled KERKOUR et parviennent d'abord au fameux CHABET EL LEHAM. Pour si incroyable que cela puisse paraître, ils découvrent, ça et là, des ossements humains blanchis par le temps et que les indigènes foulaient encore au pied.

Les éléments français sont sur les terres des Bénis AMEURS. La famille BENAOUA dirige l'Aghalik à AÏN-TEMOUCHENT. Quelques vieux arabes Ouled ALI, fraction des bénis Ameurs, expliquent aux soldats que sur leur terre eut lieu, il y avait trois siècles, un terrible combat entre Espagnols et Turcs de TLEMCEN. Les premiers furent défaits et exterminés. Plusieurs milliers de cadavres furent abandonnés aux chacals. Puis, c'est l'arrivée devant AÏN-TEMOUCHENT. Et là, s'offrait i, étrange spectacle. Le déboisement inconsidéré avait appauvri le plateau. Les lentisques et la pierraille dominaient la population locale, relativement importante, qui était groupée le long de l'oued SENANE. Il y avait quelques jardins tenus essentiellement par les berbérophones. En ce qui concerne cette population, on pouvait constater la présence des Ouled ZEIRS et des Ouled KHNLFA, fraction des Bénis AMEURS eux-mêmes issus des Banou HILALS, mais peu d'hommes de vingt à trente ans aux côtés de l'Emir. On constatait quelques descendants des berbères MAGHRAOUA et MEOUJANA, issus des ZENATA et des SANHADJA, leurs ancêtres romanisés furent islamisés par la suite. Une communauté israélite relativement forte, de type oriental, vivait aux côtés des Bénis Ameurs. Cette communauté venait dès 1668 de la ville d'ORAN conséquemment à l'expulsion ordonnée par la Reine régente d'Espagne. Elle provenait aussi de l'arrivée en 1492 d'Israélites de retour d'Espagne à la suite du Rabb Ephraïm EnKaoua dont le tombeau, à TLEMCEN, attirait les foules. Mais certains israélites, descendants directs de la diaspora, avaient perdu jusqu'à la connaissance de la langue hébraïque. La configuration présentait partout de nombreuses ruines romaines. Les chefs militaires savaient qu'une grande ville romaine existait là dès le 3^{ème} siècle de notre ère, sur l'emplacement d'AÏN-TEMOUCHENT et que cette ville s'appelait ALBULAE. Mais cette cité avait été détruite dès le 7^{ème} siècle par un tremblement de terre et de violents incendies. C'est pour cela que les soldats français ne purent découvrir une nouvelle CHERCHELL ni une nouvelle DJEMILA.

Cependant, on pouvait voir de grandes pierres carrées, entassées çà et là les unes des autres des pans de murailles encore debout avec des portes et des seuils, des dalles ayant servi de pavés et restant encore fixées dans le sol, des fragments de briques, de verres et de vieux ustensiles gisant pêle-mêle au milieu des décombres et des buissons qui en dissimulés une partie de la vue. Il y avait un cimetière au Sud. C'est là qu'on recueillit des urnes de différentes dimensions contenant des os calcinés. C'était un cimetière païen. On voyait un aqueduc d'origine romaine, les restes d'une grande citerne, des artères dallées uniformes, des colonnes, des encorbellements, des statues romaines mutilées, de nombreuses pierres tombales chrétiennes, portant des épitaphes du 5^{ème} siècle. La ville romaine, siège d'un évêché, devait être immense et l'une des plus belles réalisations du Haut-empire. Une modeste mosquée, quelques koubas, un cimetière musulman, de vieilles maisons arabes aux côtés d'assez belles constructions jouxtaient l'agglomération sur les rives de l'Oued SENANE. Il y avait là des bâtisses éparses sur le plateau qui offraient un bel aspect de style oriental. Le capitaine PAURANDRY réussit à s'attirer l'amitié d'un sage berbérophone qui lui apprit qu'un siècle auparavant vivait SIDI SAÏD, un célèbre Marabout, véritable saint patron de la cité. Le Capitaine SAFRANE qui succéda à PAURANDRY eut la charge de créer la cité française d'AÏN-TEMOUCHENT. Nous ne parlerons pas des combats livrés par l'Emir Abd EL Kader autour de la ville et des qualités combattives des Bénis AMEURS. Le Capitaine SAFRANE ne retournera plus en France. Après avoir consacré l'essentiel de sa vie à l'essor d'AÏN-TEMOUCHENT, il mourut à SAF -SAF, entouré de nombreux amis musulmans ».

L'autorité militaire d'Oran décida en 1839, l'implantation d'un poste militaire à AÏN-TEMOUCHENT. Le corps d'expédition formait l'effectif de deux compagnies d'infanterie de ligne, d'éléments du Génie et de divers services. L'antenne médicale était très réduite. Il y eut d'abord l'installation des tentes et des premières murettes avant la construction des remparts. Les chefs militaires savaient qu'une grande ville romaine existait là dès le troisième siècle de notre ère, sur l'emplacement d'AÏN-TEMOUCHENT.



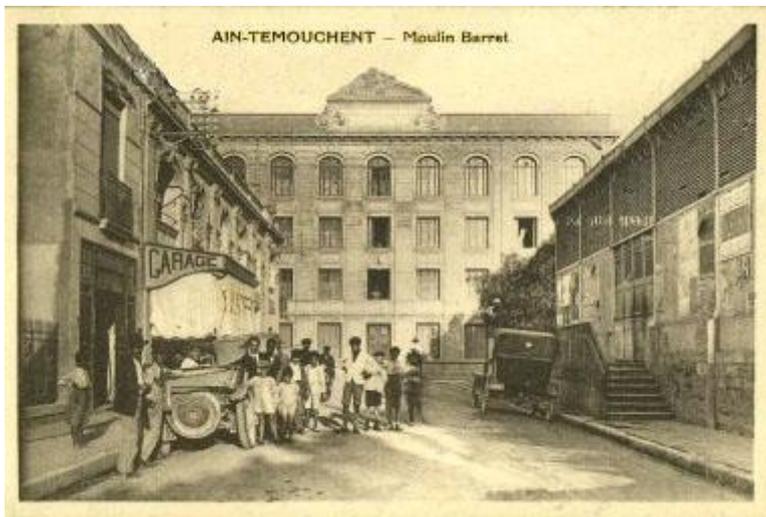
Le 23 janvier 1850, le général PELISSIER commandant la province d'Oran, décide de l'établissement à « AIN TEMOUCHENT » d'un centre de 300 feux (foyers). Le capitaine MAURANDRY qui succéda au capitaine SAFRANE eut la charge de créer le centre de AÏN-TEMOUCHENT, suite au décret signé par Louis Napoléon le 26 décembre 1851, sur une superficie de 1159,60 ha.



AIN TEMOUCHENT occupe une position centrale par rapport à ORAN (70km au Nord Est), SIDI BEL ABBES (70 km au Sud), et TLEMCEM (75 km au Sud Ouest).

Des 1851, le village compte déjà une colonie de 420 européens.

Rapidement toutes les infrastructures sont mises en place, par les soldats bâtisseurs.



Décret de création de la commune en 1869

Décret impérial des 27 janvier & 10 février 1869 instituant les communes d'AÏN-TEMOUCHENT.... (Département d'Oran).

"...art.2 - Sont érigés en commune de plein exercice: -1° Le district d'AÏN-TEMOUCHENT, ayant pour annexes les trois sections de: AÏN-KHIAL, RIO SALADO, et AÏN-EL-ARBA... La délimitation territoriale de ces nouvelles communes est fixée conformément au 2°§ de la notice et aux plans 5 à 8 annexés au présent décret. art.3 - Le corps municipal de chacune de ces communes est composé de la manière suivante, indépendamment du maire: AÏN TEMOUCHENT - 4 adjoints français, dont 1 pour le chef-lieu, 1 pour Aïn-Khial, 1 pour Rio-Salado, 1 pour Aïn-el-Arba, - 12 conseillers municipaux, dont 8 français, 2 musulmans, 1 israélite, 1 étranger..."

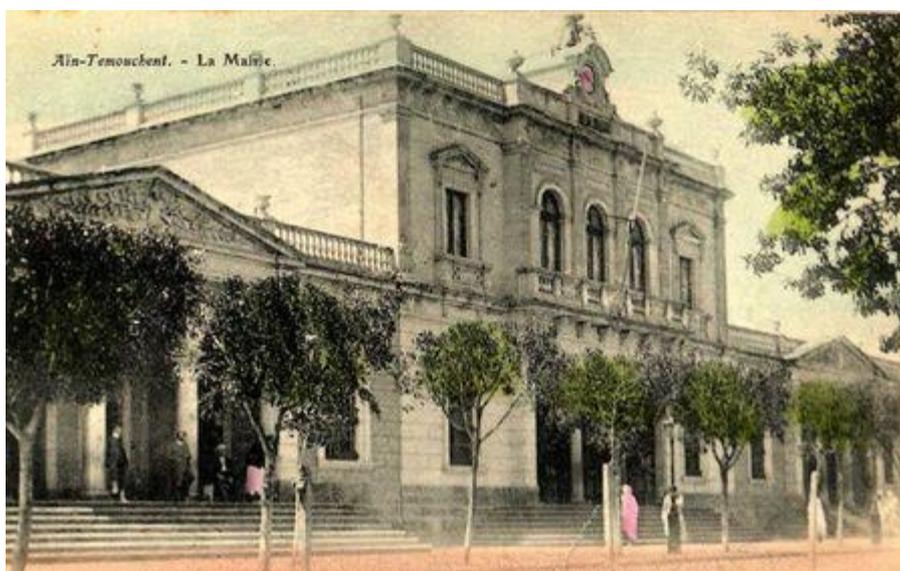
Annexe du décret: "La commune d'AÏN TEMOUCHENT comprend le territoire du district de ce nom, tel qu'il est actuellement délimité par le décret du 1° avril 1865, et embrasse: -1° Le territoire d'AÏN KHAL qui forme une section de commune avec celui d'EL-BRIDJE; -2° Le territoire de RIO SALADO formant une section avec ceux de TERGA et d'ER-RAHEL ; 3°- Le territoire d'AÏN EL ARBA formant section avec celui de M'LETA; -superficie totale 16 407 ha 19 a 50 ca, plan n° 5"



En 1876, ER-RAHEL formera une section de LOURMEL, et les sections de AÏN EL ARBA, RIO SALADO et AÏN KHAL devenant communes de plein exercice respectivement en 1870, 1884 et 1887, la commune de TEMOUCHENT sera réduite à 3740 ha environ ".



Esquisse sur la Commune Mixte d'AÏN TEMOUCHENT



Avant la Commune Mixte, le district

- La région d'AÏN TEMOUCHENT était sous l'administration des militaires, et c'est en 1860 que commença l'embryon d'une administration civile. Un décret impérial du 11 janvier 1860 constitua le district d'Aïn-Témouchent, ou encore "commissariat civil", administré par un commissaire civil. Le terme "civil" fait illusion, car l'article 3 de ce décret indique : "Les tribus ou fractions de tribus existant dans l'étendue du périmètre ci-dessus fixé sont provisoirement maintenues sous l'administration du commandant de la division et sous la juridiction des tribunaux militaires...". Et lors de la nouvelle délimitation du territoire civil du département d'Oran établie par un décret impérial des 1° & 30 avril 1865, le district fut réduit à la portion congrue : "art3 - Sont distraits du territoire civil et de la circonscription du district d'Aïn Témouchent, telle qu'elle avait été déterminée par notre décret du 11 janvier 1860, les territoires occupés par les tribus des Ouled Zeir et des Ouled Khalfa et par une fraction des douars, territoires qui n'ont pas cessé d'être administrés par l'autorité militaire".

C'est ce district civil de 16407 ha 19a 50 ca qui devient la commune de plein exercice d'AÏN TEMOUCHENT érigée en 1869.

Le reste du territoire du district civil et militaire de 1860 devint, après quelques péripéties, la Commune Mixte d'AÏN - TEMOUCHENT.

La commune mixte, mode d'administration original en Algérie, vint donner une organisation administrative civile à ces territoires d'ancienne administration militaire. Elle avait vocation à administrer des secteurs où la population d'origine européenne était insuffisamment présente pour permettre la création de communes de droit commun. Le maire était en fait un fonctionnaire, administrateur nommé. Son administration avait son siège à Aïn-Témouchent ville, situé sur le Boulevard National et le Boulevard Safrané, là où, en vis à vis, se construira quelques décennies plus tard la sous-préfecture d'Aïn-Témouchent.

- Au fur et à mesure de la progression de la colonisation, et de la création de centres de population, son territoire avait vocation à s'amoinrir par la création de nouvelles communes de plein exercice, ou par l'expansion de ces communes sur le territoire de la Commune Mixte (ainsi trois des douars constitutifs de la commune mixte de 1874 furent-ils rapidement absorbés lors de la création de communes de plein exercice: Sidi-Bakhti dans le territoire d'Er-Rahel et de Rio-Salado en 1884, Bou-Hadjar dans les territoire de Hammam-bou-Hadjar et Chabat-el-Leham en 1885, Sidi-bou-Amoud dans le territoire d'Aïn-Kial en 1887).



L'arrêté de création

Arrêté du directeur général de TOUSTAIN, le gouverneur général étant absent, en date du 23 septembre 1874. "Les centres de population de Chabat-el-Leham et de Hammam-bou-Hadjar, ainsi que les dix douars: Sidi-bou-Amoud, Sidi-ben-Adda, Sidi-Dahou (*Sidi-Daho*), Aoub-El-Lil (*Aoubellil*), Aghlal, Souf-el-Tell, Oued-Berkèche, Oued-Sebbah, Bou-Hadjar et Sidi-Bakhti, forment une commune mixte dont le chef-lieu est AÏN-TEMOUCHENT.

Cette commune mixte, qui prendra le nom de son chef-lieu, sera administrée par le commissaire civil du district, assisté d'un premier adjoint (le secrétaire du commissariat civil) et d'une commission municipale de 17 membres, savoir: deux adjoints français, pour les centres de Chabat-el-Leham et Hammam-bou-Hadjar, cinq notables français, dix adjoints indigènes."

En 1869, le petit village français accède au rang de commune, et très vite avec une démographie paradoxale, la ville de AÏN-TEMOUCHENT au début du 20^e siècle, devenait un « modèle » de la colonisation française en Algérie, surtout avec l'événement de la crise de la Phylloxéra en France de 1880 à 1890, en introduisant la culture de la vigne.



La Mairie

- En 1887 la ville compte 2492 européens, 1737 algériens et 333 israélites.
- En 1926 la population est de 8915 européens et 4994 algériens.

La vigne est la principale activité de la région (3744 ha en 1930)

Pratiquement inexistante au début, la viticulture est le seul fait du secteur moderne colonial. La vigne, richesse, splendeur et raison d'être de tant de paysages humanisés en Algérie, n'a connu sa grande fortune qu'après les années 1880-1900.

Une étude fournie par les Services agricoles du département d'Oran montre que, sur une superficie totale en 1952 de 7.600 hectares, la surface des terres utilisées par l'agriculture a oscillé entre 6.467 et 7.514 hectares ; la presque totalité des terres de la commune est donc cultivée. En 1953, la commune d'AÏN-TEMOUCHENT s'agrandit et les terres plantées en vignes couvrent 6.149 hectares qui sont la propriété de 132 récoltants. La production s'élevait à 357.082 hectolitres de vin. L'activité agricole est intense ; la commune compte parmi les premières productrices de vin de France et de ses colonies. La vigne est la principale culture qui couvre plus de la moitié du territoire, le vin produit est de fort degré et est particulièrement apprécié. L'extension du vignoble algérien apporte chaque année des millions d'hectolitres de vin de bonne qualité sur le marché français. Les rendements étaient de l'ordre de 50 hectolitres à l'hectare. La production était destinée principalement sinon totalement à l'exportation.



Avec ses atouts naturels, la région ne pouvait rester inoccupée. Le relief, le climat, la nature des sols, les ressources en eau concourent pour former un faisceau de conditions naturelles favorables à l'agriculture. Situé entre le massif de TERGA et celui du TESSALA, le Plateau d'AÏN-TEMOUCHENT offre une diversité de sols peu épais, dans l'ensemble fertiles ; il jouit d'un climat méditerranéen et d'une série de niveaux aquifères ; les eaux peu profondes et de bonne qualité ne manquent pas. L'ensemble de ces conditions fait de la région une zone agricole privilégiée. En 130 ans, la petite bourgade allait devenir la capitale algérienne du vin. Que de productions agricoles allaient enrichir le patrimoine témouchentais grâce à l'Ecole d'Agriculture qui y sera implantée!

Le sort d'Ain- TEMOUCHENT fut, de toute évidence, lié à celui de l'Algérie française, mais il demeure que la cité fut appelée à un bel avenir et qu'elle garda à jamais l'empreinte ineffaçable de l'œuvre française.



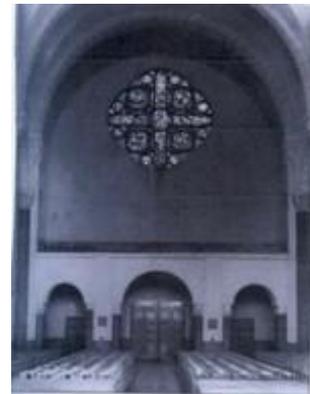
En 1955, AIN TEMOUCHENT est une sous préfecture du département d'Oran.



Hôtel des Finances



L'église livrée culte le 11 avril 1937



En 1955, la ville comptait 25 250 habitants dont deux-cinquièmes d'européens. Avant le départ des Européens en 1962-1963, AÏN-TEMOUCHENT connu pour son agriculture diverse et diversifiée, fournissait à la France et à la Russie, 55 % de sa production vinicole. Cette production est désormais insignifiante.



Après 1962, AIN TEMOUCHENT devient DAIRA (Canton) et ce n'est qu'en 1984 qu'elle accède au statut de Wilaya



Actuellement l'économie de la région est principalement basée sur l'Agriculture (180184 ha de terres agricoles ou après avoir été négligée, la vigne reprend de l'importance) et la pêche encore très artisanale.

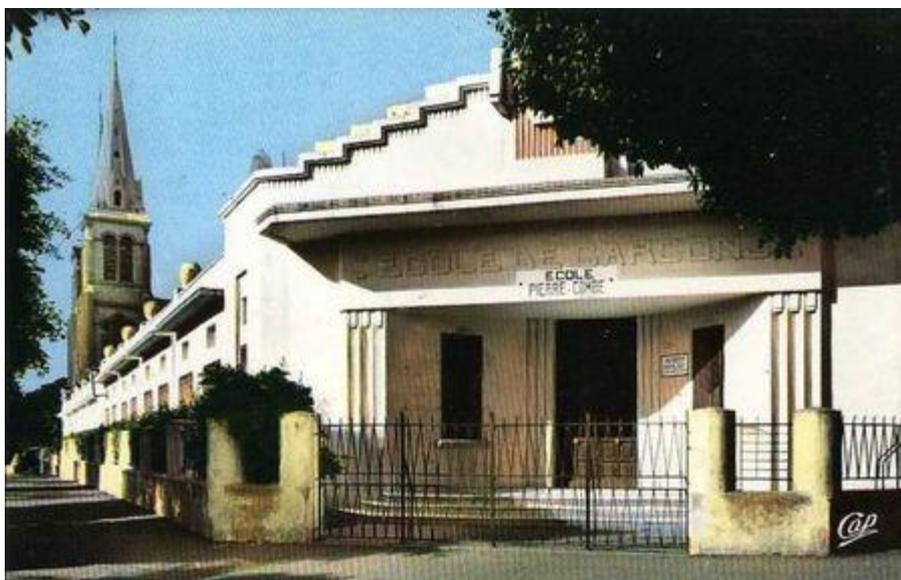


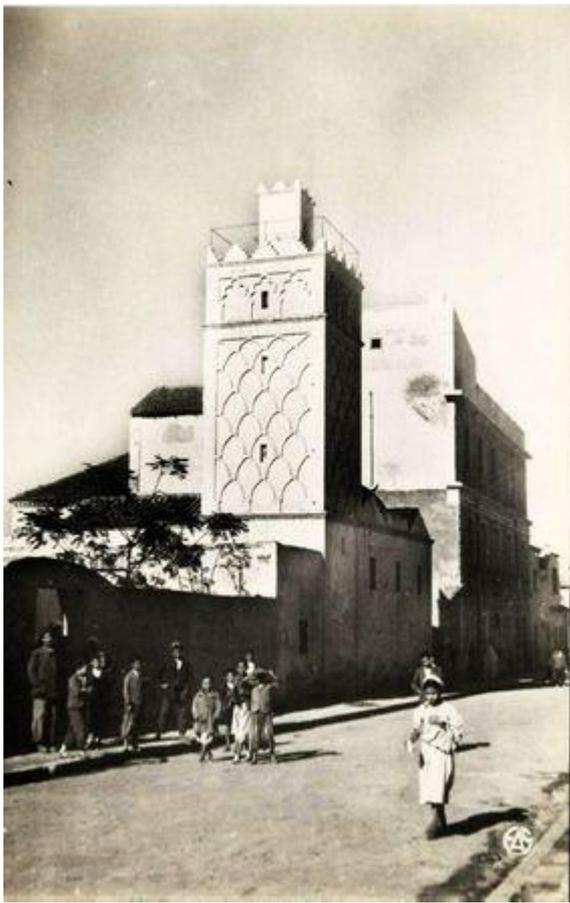
Les Maires jusqu'en 1962

AÏN-TEMOUCHENT est érigée en commune de plein exercice le 27 Janvier 1869.

Cette commune ne doit pas être confondue avec la Commune Mixte d'Aïn-Témouchent, qui portant le même nom de chef-lieu, administre cependant un territoire complètement différent, et plus vaste :

- 3 Février 1869 - Hugues Laurent Eugène GOLA fait fonction de maire, comme président de la commission municipale nommée par arrêté préfectoral.
- 8 Avril 1869 Antoine BONNAFOUS nommé commissaire civil - maire.
- 6 Octobre 1870 André GOUIN nommé
- 12 Novembre 1871 élection de Eugène GOLA, maire
- 16 Mai 1875 M LARCHER (démissionnaire le 30/03/1876)
- 1876, élections complémentaires: M DUCROS maire
- 23 Mars 1878 Camille CHABAUD, élu Maire,
- 17 Octobre 1886, élections complémentaires: Victor BACQUES maire
- 3 Octobre 1893 Louis LAURENT, élu.
- 21 Octobre 1894 Victor BACQUES, élu,
- 15 Mai 1900 François MARY élu jusqu'en 1919,
- 6 Décembre 1919 Henri DANTHON, élu,
- 3 Avril 1941 René ENJALBERT, maire par arrêté gubernatorial
- 1943 Henri DANTHON, maire, puis président de la "délégation spécial",
- 3 Août 1945 Henri GIROUX, élu
- "peu après" Pierre AUDOUARD
- 17 Novembre 1950 Docteur Henri SERVIERES, élu
- 1958 Armand ORSERO, maire jusqu'en 1962.





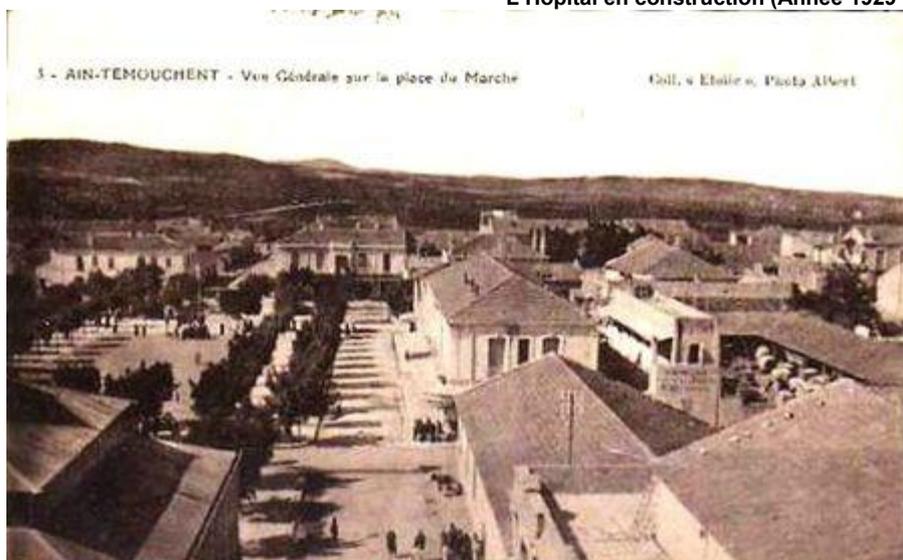
Personnalités liées à AÏN TEMOUCHENT

- Hadj Khaled **BELBEY** (1850-1914) poète en el melhoun, né à Oued-Sebbah (commune mixte d'Aïn-Témouchent), mort le 1^{er} mai 1914 à Aïn-Témouchent (acte décès N°95/14) association culturelle "Racines" - Ain Témouchent.
- Pierre **MARODON** (1873-1949), réalisateur, mort à Aïn-Témouchent
- René **ENJALBERT** (1890-1976), député, sénateur, né à Aïn-Témouchent.

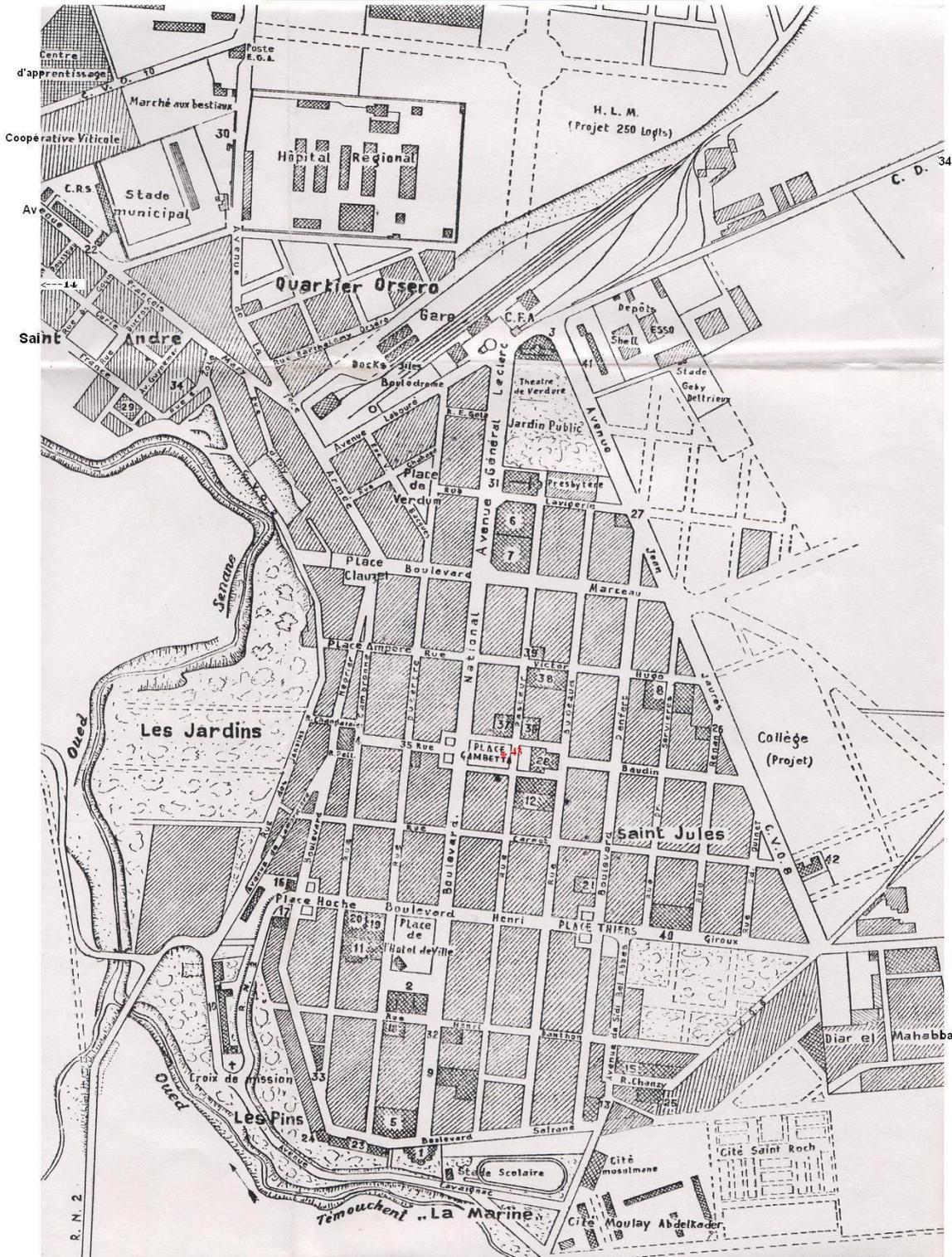
- Louis MIQUEL (1913-1987), architecte, élève de Le Corbusier, décorateur pour André Malraux et Albert Camus "le temps du mépris" & "Caligula", érigea la stèle Albert Camus à Tipasa en 1961, né à Aïn-Témouchent. (NDLR : Voir au chapitre 2)
- André CHOURAQUI (1917-2007), écrivain, traducteur de la Bible, né à Aïn-Témouchent (NDLR : Voir au chapitre 3)
- Bachir BENKADA, boxeur, champion d'Oranie en 1944/45, vice champion d'Afrique du Nord en 1944. Né dans le Témouchentois vers 1923, mort à Aïn Témouchent le 11/08/2007
- Christian LOPEZ (1953), footballeur, né à Aïn-Témouchent



L'Hôpital en construction (Année 1929)



PLAN DU CENTRE-VILLE D AÏN-TEMOUCHENT EN 1960



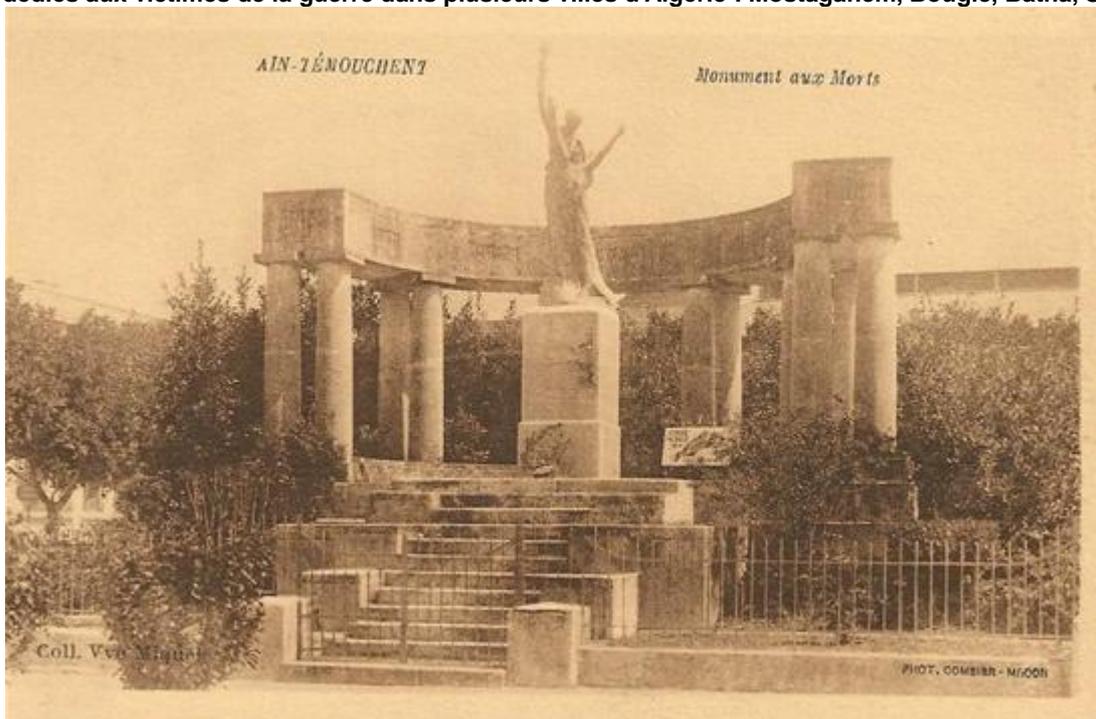
LEGENDE

- | | | | | |
|--|--------------------------------|-----------------------------------|---|-------------------------|
| 1 - Sous-préfecture | 4 - Hôtel des Postes | 9 - Ecole Pierre Brossolette | 14 - Ecole | 18 - Centre de Santé |
| 2 - Hôtel de Ville (Mairie, Justice de Paix, Commissariat de police) | 5 - Ancienne Commune Mixte | 10 - Ecole de la Croix de mission | 15 - Cantine scolaire, magasins communaux | 19 - Gendarmerie |
| 3 - Hôtel des Finances | 6 - Ecole Maternelle G. Julia | 11 - Ecole Marie Curie | 16 - Ecole de Musique | 20 - Ponts & Chaussées |
| | 7 - Ecole Pierre Combe | 12 - Ecole Jean Zay | 17 - Centre Medico-scolaire | 21 - Prison civile |
| | 8 - Ecole Paul Langevin | 13 - Ecole L. Fekar | | 22 - H.L.M. |
| 23 - Château d'eau | 28 - Marché couvert | 33 - Mosquée | 38 - Maison du Colon | 43 - Monument aux Morts |
| 24 - Fourrière | 29 - Abattoirs | 34 - Mosquée Sidi-Saïd | 39 - Bureaux F.G.A. | |
| 25 - Caserne des sapeurs-pompiers | 30 - Pl. de Laitre de Tassigny | 35 - Gare T.R.C.F.A. | 40 - Groupe Renan - logements de fonctionnaires | |
| 26 - Logements communaux | 31 - Eglise Saint Laurent | 36 - Banque de l'Algérie | 41 - H.L.M. Office départemental | |
| 27 - " " " " | 32 - Synagogue | 37 - Clinique chirurgicale | 42 - S.A.P. Logements | |



Monument aux Morts (Ce monument a été détruit)

Le Monument aux morts d'AÏN-TEMOUCHENT est l'oeuvre du sculpteur français Camille ALAPHILIPPE qui a réalisé des monuments dédiés aux victimes de la guerre dans plusieurs villes d'Algérie : Mostaganem, Bougie, Batna, Saïda...



Le relevé n°57099 mentionne **114 noms de soldats** "Mort pour la France" au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ ABDELKADER Hamed (Mort en 1915) – ABDESSELEM Ould Mohammed (1918) – ALEM DIT BELAOUDI Beloudja (1918) – AMAR Ould Abdelkader (1914) – AOURAGH Abderrahmane (1917) – AYACH Joseph (1915) – AYACHE Chalouni (1916) – AZOULAY Nathan (1915) – BACO Gaston (1916) – BAUDY Noël (1916) – BEKRADDA Mohammed (1918) – BELBOUCHE Bensalah (1914) – BELHADRI Abdallah (1918) – BELHUNER Tayeb (1916) – BELLASEILA Ahmed (1917) – BELLEKAÏ Mohamed (1919) – BEN FLITA Baroudi (1917) – BEN HAMOUN Maklouf (1915) – BEN NACER Mohamed (1918) – BENAMARA Ahmed (1915) – BENAOUIDATE Miloud (1918) – BENARBIA Bouazza (1915) – BENBOUHA Abdellah (1918) – BENKHADDA Abdellah (1917) – BENMESSELEM Abdelkader (1918) – BENSEKRI Miloud (1916) – BENYSSAD Hachmi (1918) – BERRALEM Abdelkader (1916) – BERRICHI Lakhdar (1918) – BOSQUET Louis (1918) – BOUDEROUA Taïeb (1915) – BOUGHALEM Mohammed (1918) – BOUMENDIL Moïse (1915) – BOURDERAN Kouider (1917) – CASTILLO José (1914) – CHIKH Chikh (1917) – DAHO Kouider (1915) – DAHO Lakdar (1916) – DAUMERGUE Jules (1916) – DEHIB Boumedine (1915) – DELLA KRACHAÏ Lahcine (1918) – DHYSER Pierre (1918) – DJENANE Mohammed (1916) – DOUER Ben Ali (1915) – DRIA Mohammed (1914) – DROUNI Abdelkader (1917) – EL HABID Ben Ghilia (1914) – ENRIQUE Victor (1914) – FEZAZI Kouider (1917) – FRIGIDE Lucien (1917) – GAGUI Kada (1916) – GAILLAND Claude (1916) – GARCIA Ginès (1914) – GARCIA Jean Antoine (1914) – GRALL Jean Raphaël (1915) – GUEDAIRI Abdelkader (1915) – GUENOUN Berrouk (1915) – GUINLE Dominique (1917) – HADJERI Ben Naceur (1918) – HALHALLI Mohamed (1918) – HANSALI Mohammed (1914) – HERRADA Vicente (1914) – IBANEZ José (1915) – KADA Benfodda (1918) – KALFA Cherif (1918) – KHEDIRI Hamed (1918) – KLERSCH Paul (1915) – LAPEYRE Gabriel (1914) – LARBI Ould Slaoui (1917) – LORENZO Matéo (1916) – MAGINOT Edmond (1915) – MARAZI Lakhdar (1918) – MARTINEZ Antonio (1914) – MARTINEZ Antonio Jean (1914) – MARTINEZ Pierre (1918) – MEDINA Gabriel (1915) – MENNED Abdelkader (1918) – MOHAMED Ben Haddour (1917) – MOHAMED Ould Habit (1918) – MOHAMMED Mohammed (1915) – MOHAMMED Ould Youssef (1918) – NAVAS Antoine (1914) – NEMICHE Mohamed (1918) – OMAR Ben Ahmed (1916) – PERRAUD Narcisse (1917) – PONSENARD Léopold (1915) – PRAGNON Charles (1915) – PRAGNON François (1915) – PRAILLY Henri (1918) – RAHMOUNI Ben Salah (1914) – RAMDANE Ahmed (1915) – RAMDANE Kada (1918) – RAMDANE Mohammed (1914) – REBEU Albert (1916) – REYMOND Jacques (1918) – RICHAUD Octave (1918) – RICHIER Charles (1915) – ROGER Fortuné (1918) – RUFFO Vicente (1916) – SEDJAÏ Yahia (1914) – SELAÏMI Baghdadi (1917) – SICAZES Antonio (1915) – SMAHI Ahmed (1914) – SMAHI Menouar (1918) – SOUALMI M'Hamed (1915) – TEBBAT Bethir (1917) – TORMOS Bautista (1914) – VALENTIN Charles (1914) – YERMAIN Louis (1914) – ZEGRAR Kaddour (1916) – ZEROUK Zenagui (1917) – ZERROUKI Ali (1918) – ZIDOUN Mohamed (1918) – ZOUMA Mazoz (1918) - ■ ■

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous

ET Si vous souhaitez en savoir plus sur AÏN TEMOUCHENT, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

http://encyclopedie-afn.org/Historique_Ain_Temouchent_-_Ville

<http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/temouch.html>

http://alger-roi.fr/Alger/ain_temouchent/textes/1_ain_temouchent_florissante_pn30.htm

<https://www.youtube.com/watch?v=p6k2Z1QfgWU>

http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_A%C3%AFn-T%C3%A9mouchent

<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultcommune.php?act=view&insee=09352&pays=Alg%E9rie&dpt=9352&idsource=57099&table=bp&lettre=&fusxx=&ebut=100>

http://martin.michel47.free.fr/genealogie/documents/photos_algerie.htm

<http://www.images-et-cadres.fr/regions/algerie-avant-1962/departement-d-oran/ain-temouchent.html><http://insaniyat.revues.org/2047>

<http://www.amicale-temouchentoise.com/pages-souvenirs/la-ville-hier/>

<http://www.algerie-francaise.org/bs/p1.shtml>

EPILOGUE AÏN-TEMOUCHENT

Le Mercredi 22 décembre 1999, à 18h 36 mn 55s, un séisme d'une amplitude de 5.5 sur l'échelle de Richter a frappé la ville de AÏN TEMOUCHENT et les villages environnant de Sidi Ben Adda (ex Trois Marabouts), Ain Tolba et Ain Lâalem (ex GUIARD) faisant 28 morts et 150 blessés dont 50 dans un état grave.



2/ Louis MIQUEL

Louis-Charles-Victor MIQUEL est né dans un village du Sud Oranais à Aïn Temouchent (Algérie) le 22 septembre 1913 et décédé à Sète en 1987.

Entré en 1927 à l'École des beaux-arts d'Alger, il obtient une bourse pour poursuivre ses études à Paris, où il travaille dans l'atelier de Le Corbusier.

De retour à Alger en 1935, il monte les décors du théâtre de l'*Équipe*, fondé par Camus. Il est également employé au plan régional d'urbanisme de la région algéroise.

En 1942, il revient en France. Il est alors présenté par Jean Bossu à Georges-Henri Rivière, fondateur du Musée des arts et

traditions populaires, qui lance une enquête sur le patrimoine rural français. MIQUEL est chargé des enquêtes concernant les départements des Alpes-Maritimes et des Basses-Alpes (aujourd'hui Alpes-de-Haute-Provence).



Après la guerre, Louis Miquel s'occupe de deux chantiers de Reconstruction : la cité de cheminots de Tergnier (Aisne) et le village du Bosquel (Somme). Mais son expérience de la Reconstruction le déçoit et dès 1948, il regagne l'Afrique du nord. D'abord le Maroc, où il obtient un contrat au Paysannat marocain, puis l'Algérie, où il s'associe avec Pierre-André Émery.

En 1949, il conçoit son œuvre majeure, l'Aéro-habitat à Alger, et engage une réflexion sur le modèle des grands ensembles.

Après l'Indépendance, MIQUEL s'installe à Paris et participe à plusieurs chantiers importants, comme un ensemble de logements économiques à Saint-Pierre-lès-Elbeuf et l'aménagement du quartier Pontiffroy à Metz.

La dernière partie de sa carrière est marquée par son amitié avec André Wogenscky, qui l'oriente sur les programmes culturels (maisons de la culture de Bures-sur-Yvette et d'Annecy, aménagements des musées de Besançon et de Dijon).

En 1981, Louis Miquel décide de quitter Paris et de mettre fin à sa carrière.



3/ André CHOURAQUI

Nathan André CHOURAQUI est né le 11 août 1917 à AÏN-TEMOUCHENT, et mort le 9 juillet 2007 à Jérusalem. C'était un avocat, écrivain, penseur et homme politique franco-israélien, connu pour sa traduction de la *Bible*, dont la publication, à partir des années 1970, donne un ton différent à sa lecture.

Biographie :

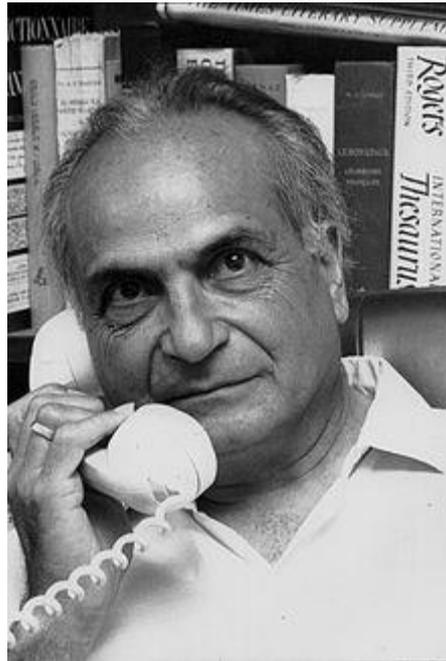
Il a passé son enfance en Algérie où il a notamment étudié la Torah avec son rabbin. Il a ensuite fait des études en France où il rejoint la résistance. André CHOURAQUI fut avocat, puis juge dans le ressort de la Cour d'Appel à Alger (1945-1947). Il est promu, en 1948, docteur en Droit international public à l'Université de Paris.

En 1958, André CHOURAQUI s'installe en Israël et en 1965, il est élu vice-maire de Jérusalem.

En 1987, paraît chez Desclée De Brouwer sa traduction de la Bible à partir de la Bible dite massorétique, d'abord publiée par volumes à partir des années 1970. Marc Leboucher, qui fut le premier à éditer ce texte en France estime qu'André CHOURAQUI a adopté dans son travail « un parti pris révolutionnaire, qui a permis de redécouvrir des textes que l'on croyait

usés » et qu'« il a surtout mis en lumière l'importance des racines juives du christianisme et rappelé que Jésus appartenait au peuple juif. »

En 1990, il publie une traduction du Coran.

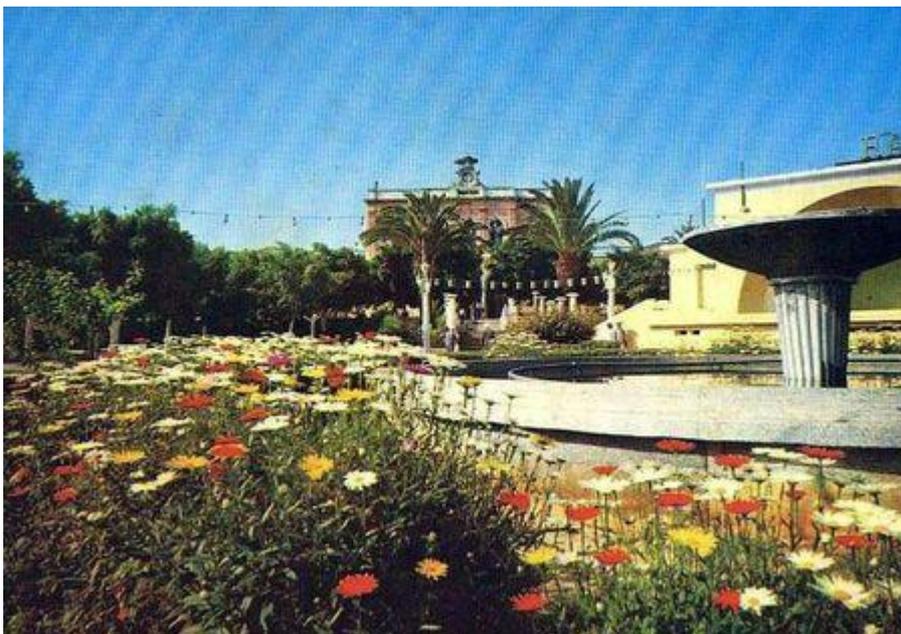


Secrétaire général adjoint de l'Alliance israélite universelle (1947-1953), André CHOURAQUI en deviendra le délégué permanent, sous la présidence de René Cassin (1947-1982). Il fut également président de l'Alliance française de Jérusalem.

En février 1990, est publié *L'Amour fort comme la Mort*, autobiographie d'André CHOURAQUI qui sera ultra-médiatisée et se vendra immédiatement à plus de 100 000 exemplaires. La même année il publie chez le même éditeur sa traduction du Coran (texte et commentaires) et rencontre le Dalai Lama.

Il était membre du comité de parrainage de la Coordination française pour la Décennie de la culture de paix et de non-violence.

Son épouse Annette est la fille du pédiatre Gaston Lévy.



Cliquez SVP sur ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=M_3flbMHN6A

5/ **Robert, Alfred LACOSTE**

Robert LACOSTE est né le 5 juillet 1898 à Azerat (Dordogne) et mort le 8 mars 1989 à Périgueux. C'est un syndicaliste et homme politique français, député socialiste de la Dordogne de 1945 à 1958 et de 1962 à 1967, sénateur de 1971 à 1980, mais surtout connu comme gouverneur général et ministre de l'Algérie de février 1956 (gouvernement de Guy Mollet) à mai 1958.



Biographie :

Membre de la première et de la seconde Assemblée nationale Constituante (Dordogne) ;
Député de la Dordogne de 1946 à 1958 ;
Ministre de la production industrielle ;
Ministre de l'industrie et du commerce ;
Ministre de l'économie et des Finances ;
Ministre résidant en Algérie ;
Ministre de l'Algérie du 13 juin 1957 au 14 mai 1958

Fils d'un inspecteur des chemins de fer et d'une institutrice Robert LACOSTE a débuté ses études au lycée de Brive-la-Gaillarde.

Il est brièvement mobilisé à la fin de la première guerre mondiale, puis monte à Paris faire son droit et obtient sa licence. A la fin de l'année 1922, il entre dans l'administration des finances comme rédacteur principal de deuxième classe à la Caisse des dépôts et consignations. Il s'oriente très tôt vers l'action syndicale : il publie régulièrement des articles de documentation économique dans La tribune des fonctionnaires, l'organe de la fédération des fonctionnaires (CGT) et participe à la fondation de la Confédération générale pour la défense du consommateur.

Le 8 juillet 1926 il épouse Andrée MAHUT de trois ans plus jeune que lui.

En 1931, remarqué par Charles Laurent, alors secrétaire général de la Fédération des fonctionnaires, il est élu secrétaire général adjoint de ce syndicat. Dès ce moment, il joue un rôle important dans l'entourage de Léon Jouhaux : au congrès confédéral de 1933, à Paris, il est le rapporteur de la Commission des résolutions, et en 1935 celui de la Commission de l'unité, chargé d'exposer le résultat des négociations avec la CGTU (qui avait fait scission avec la CGT en 1921 - 1922). Au congrès d'unité de Toulouse l'année suivante, Robert Lacoste est rapporteur de la Commission chargée de concilier le plan de la CGT (présenté par les ex - confédérés de la tendance Jouhaux - Belin) et le programme du Front populaire défendu par les ex - unitaires (CGTU) de la tendance Frachon - Racamond. Le texte qu'il présente, inspiré par la "mystique de l'unité", est adopté à l'unanimité.

Au cours des années 1930, Robert Lacoste contribue également aux réflexions du courant planiste qui se développe alors dans divers segments de l'échiquier politique. Avec René Belin notamment, il fait partie des syndicalistes qui essaient de rapprocher ces idées, tournant autour d'un Etat fort et dirigiste, organisateur de l'économie, du programme de la CGT ; il remporte quelques succès mais sans réelle traduction concrète. En 1934, il participe à l'élaboration des "thèses de Pontigny" lors de la première conférence internationale des plans à l'abbaye de Pontigny, en présence de l'inspirateur du planisme, le socialiste belge Henri de Man, auteur de Au-delà du marxisme. Dans les années suivantes, plusieurs débats de conciliation ont lieu avec les milieux patronaux autour du groupe X - Crise. Mais la question de la guerre prend progressivement le pas sur les réflexions théoriques, et dans une CGT divisée, Robert Lacoste choisit vite son camp. En septembre 1938, il est aux premiers rangs des "antimunichois" : c'est en ce sens qu'il intervient au Congrès de Nantes de novembre 1938 contre les thèses défendues par Belin, Delmas, et Dumoulin.

Mobilisé en 1940, puis chef de cabinet de François Blanchon, sous-secrétaire d'Etat à l'armement du 21 mars au 10 mai 1940, Robert Lacoste opte d'emblée pour l'attitude de Léon Jouhaux contre celle de René Belin. Il est signataire du "Manifeste du syndicalisme français", texte de résistance à Vichy élaboré par douze militants de la CGT et de la CFTC, qui stigmatise la "mentalité de vaincus" et refuse de renier les principes du syndicalisme à l'heure où René Belin, devenu ministre à la

production industrielle et secrétaire d'Etat au travail, signe le décret de dissolution des centrales syndicales et patronales et en arrive à élaborer la Charte du travail.

Il participa à la Résistance, fut un signataire du Manifeste des Douze.

En 1944, il fut délégué général adjoint du Comité Français de Libération Nationale pour la France occupée. En 1944 il devint ministre à la Production industrielle dans le gouvernement provisoire du général de Gaulle. Il accompagna ce dernier lors de sa visite à Oradour-sur-Glane, le 5 mars 1945.

Ses activités de résistant vaudront à Robert Lacoste la Croix de guerre 1939 - 1945 et la médaille de la résistance ; il sera fait commandeur de la Légion d'honneur.

Après la guerre il sera Elu Maire d'Azerat à partir de 1945, et le restera jusqu'en 1983.

Membre des deux assemblées constituantes, député socialiste de la Dordogne, il fut ministre de l'Industrie jusqu'en 1950. En 1948, il supprime des avantages acquis à la Libération par les mineurs et doit faire face aux importantes grèves des bassins houillers qui seront sévèrement réprimées.

Il fut ministre des Finances et de l'Économie en 1956.

Guerre d'Algérie



Nommé en février 1956 par Guy MOLLET à la tête d'un grand ministère des affaires économiques et financières, il quitte en effet ce poste au bout de quelques jours, car il a accepté la charge de Ministre résidant à Alger, poste auquel le maintiennent Maurice Bourgès-Maunoury et Félix Gaillard jusqu'à la crise du 13 mai 1958. Commence alors une quatrième phase dans sa carrière, celle du drame algérien qui peu à peu mine et fait disparaître la quatrième République. L'arrivée de Robert Lacoste à Alger s'inscrit dans un contexte délicat : venant après Jacques Soustelle, acquis à la cause de l'Algérie française, il succède en fait au général Catroux, initialement nommé par Guy Mollet mais mal reçu par les français d'Algérie, et qui ne reste que quelques jours, peu après l'épisode de la manifestation houleuse (jet de tomates) qui accueille Guy Mollet à Alger. Pour remplacer Catroux, le chef du gouvernement a déjà essuyé le refus de Gaston Defferre ; mais Robert Lacoste, par discipline de parti, amitié et patriotisme, accepte cette fonction. Partisan d'une Algérie française qui amènerait les populations musulmanes à l'égalité de culture et de droits avec les Européens, il s'aliène à la fois les indépendantistes et les pieds-noirs "ultra". Dans sa réforme des structures territoriales, dans ses tentatives pour sortir l'Algérie du sous-développement administratif et économique, il doit aussi faire face aux intérêts économiques dont certains qui s'emploient à bloquer sa politique.

Partisan du maintien de l'Algérie dans la République française, il fut un des principaux acteurs de la répression du peuple algérien durant la guerre d'Algérie. Il durcit ses méthodes, contre la presse, contre les indépendantistes ; et lorsque le FLN engage la bataille d'Alger en 1957, Robert Lacoste décide de remettre tous les pouvoirs aux militaires pour conduire la répression ; les dérives et compromissions inévitables se multiplient. Pour cela, il n'hésita pas à défendre l'usage de la torture par l'armée française et la police, en déclarant par exemple le 7 juillet 1957 à Alger devant des anciens combattants :



« Sont responsables de la résurgence du terrorisme, qui a fait à Alger, ces jours derniers, vingt morts et cinquante blessés, les exhibitionnistes du cœur et de l'intelligence qui montèrent la campagne contre les tortures. Je les voue à votre mépris. »

Couvrant aussi bien de détournement de l'avion de Ben Bella en octobre 1956 que le bombardement de Sakiet Sidi Youssef, en Tunisie, le 8 février 1958 qui l'a en réalité rendu furieux, ce qu'il a fait vertement savoir au responsable, il s'enferme dans une lutte de plus en plus implacable, même s'il se bat pour le vote de la loi-cadre afin de doter l'Algérie d'institutions propres à assurer l'égalité qu'il cherche à instaurer. Critiqué de tous côtés, il quitte l'Algérie le 8 mai 1958, tandis que les troubles augmentent à Alger et que l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle se prépare.



Ses interventions dans l'hémicycle se font donc en tant que ministre : il dépose et défend une douzaine de projets de loi et autant de décrets (conformément à la loi du 5 février 1958) relatifs aux divers aspects de sa politique : programme d'expansion économique, état d'urgence, pouvoirs exceptionnels, loi-cadre et nouvelle organisation institutionnelle. De très vifs débats l'opposent à ses contradicteurs à la Chambre, au cours desquels il s'en prend aux pieds-noirs "ultra", mais aussi aux "Etats féodaux, où d'immenses foules faméliques sont exploitées de la manière la plus barbare, s'érigeant en censeurs de notre action" et au lobby des gros intérêts algériens : "De grandes sociétés foncières ont agi vis-à-vis de tous avec une incroyable désinvolture. Elles méritent d'être dépossédées de leurs domaines". A plusieurs reprises, il réaffirme sa fermeté, "Il n'est pas un Français qui accepte de voir la France chassée d'une terre où elle s'est installée par le droit discutable des armes mais qu'elle a conquise par l'indiscutable droit d'une œuvre civilisatrice faite d'humanité et de générosité" ; il défend enfin ses réformes, appelle à des effectifs militaires toujours croissants pour "quadriller", pacifier, et rassurer ; enfin il justifie sa demande des pouvoirs spéciaux par les méthodes employées par le FLN à l'égard des populations qu'il faut protéger (séance du 8 mars 1956).

Le Général d'Armée Raoul Salan, avant de rejoindre Alger où il a été nommé commandant supérieur interarmées en Algérie, a une première entrevue, au début de novembre 1956, avec Robert Lacoste à Paris, dans un bureau de la rue de Lille. Il sent qu'il s'entendra avec cet homme direct et vif. Sur place à la fin du mois de novembre, il soumet son vaste plan d'action au ministre qui l'approuve. La collaboration entre les deux hommes se poursuivra jusqu'au départ d'Alger de Robert Lacoste. Le 11 novembre 1957, sur le front des troupes à Alger, Robert Lacoste remet au général Salan la croix de la valeur militaire avec palme et lit la citation à l'ordre de l'armée qui l'accompagne. Le 8 mai 1958, Raoul Salan, devant la foule algéroise rassemblée au plateau des Glières, accueille Robert Lacoste de retour de Paris où il avait dû se rendre en raison de la crise ministérielle. Il lui remet, à son tour, la croix de la valeur militaire avec palme et lui lit sa citation.

De retour à l'Assemblée, il vote la confiance à Pierre Pflimlin le 13 mai, vote pour la révision de la Constitution (27 mai 1958) et soutient l'investiture du général de Gaulle (1er juin 1958), de même qu'il accorde, le 2 juin 1958, les pleins pouvoirs au gouvernement.

Sous la cinquième République, Robert Lacoste restera un ferme partisan de l'Algérie française, sans toutefois rejoindre les partisans de Max Lejeune ni quitter la SFIO (puis le nouveau PS après le Congrès d'Epinay).

Témoignant pour la défense du général SALAN lors de son procès, le 19 mai 1962, Robert LACOSTE déclare à propos des partisans du FLN et des Accords d'Évian :



« Voici la politique que nous avons menée, Salan et moi. Il l'a menée loyalement, je dois le dire ; si je ne le disais pas, je crois bien que je serais un misérable...Je suis très triste d'être là... ».

Puis, en conclusion de sa déposition, Robert LACOSTE ajoute : « J'ai quand même le droit de dire cette espèce d'écoeurement que j'ai aujourd'hui parce que ceux-là (du F.L.N.) qui ont tué femmes et enfants à la terrasse des cafés, aux arrêts d'autobus, à la sortie des écoles, dans les stades et dans les bals populaires, sont amnistiés. »

Après un échec en 1958 et un passage au Conseil économique et social, il sera à nouveau député de 1962 à 1968, avant de devenir sénateur de Dordogne de 1971 à 1980, date à laquelle il renonce à son mandat. Veuf, sans enfant, il décède le 8 mars 1989 à l'hôpital de Périgueux. Il est inhumé à Azerat, son village natal où il s'était retiré.

6/ Consigny : Christiane Taubira et Lambert Wilson ne savent pas de quoi ils parlent

http://www.lepoint.fr/invites-du-point/charles-consigny/consigny-christiane-taubira-et-lambert-wilson-ne-savent-pas-de-quoi-ils-parlent-14-05-2014-1822890_1449.php

L'un maître de cérémonie au Festival de Cannes, l'autre garde des Sceaux ont raillé la Marseillaise. Charles Consigny fustige leur légèreté.



[La ministre de la Justice Christiane Taubira et l'acteur Lambert Wilson, maître de cérémonie du 67e Festival de Cannes. © Bertrand Guay / AFP - Wenn / Sipa]

Les polémiques à propos de la Marseillaise sont en train de devenir un marronnier, comme la question de savoir s'il faut faire défiler des militaires le 14 juillet, un "bruit de bottes", selon le mari de l'ex-ministre du Logement Cécile Duflot, ou accéder à la requête de sa collègue Eva Joly qui, tuant une seconde fois Philippe Muray (quoique j'ai pensé qu'il en ressusciterait peut-être), a proposé qu'on fasse un "défilé citoyen".

Cette fois, deux autres personnalités du monde du spectacle se sont élevées contre l'hymne national : Christiane Taubira et Lambert Wilson. On pourra d'abord s'étonner, par pure hypothèse, que l'opinion de ces deux chercheurs au CNRS fasse autant de boucan. Est-ce que quelqu'un a songé à interroger Ève Angeli sur le sujet ? Elle a sans nul doute elle aussi quelque chose de très intéressant à dire.

Rien d'étonnant s'agissant de madame la garde des Sceaux, qui a lutté plusieurs années de sa vie pour l'indépendance de la Guyane, contre la France. Christiane Taubira a un côté Jacques Vergès : bon orateur en français, irriguée de lettres françaises et francophobe. Comme un enfant lutte puérilement contre sa propre famille, celle-là même qui le nourrit et l'éduque, notre ministre de la Justice en veut à son propre pays. Passons sur cette crise d'ado.

Lambert Wilson trop "Yannick Noahisé"

C'est différent du côté de M. Wilson. À vue de nez, je qualifierais sa posture de pacifisme béat. C'est l'ignorance qui conduit au rejet. Ce monsieur ne sait pas que s'il peut dire aujourd'hui ce qu'il dit, s'il peut profiter d'un système qui coûte si cher à l'État, s'il peut gagner, grâce à ce système, plus d'argent que 95 % de la population, c'est parce qu'il y a la Marseillaise. C'est parce que la France est une terre de guerriers depuis des siècles qu'elle est aujourd'hui la cinquième économie du monde, si généreuse avec les pingouins subventionnés du Festival de Cannes dont M. Wilson aura cette année l'honneur d'être le maître de cérémonie.

Ce que ce monsieur perçoit comme "raciste et xénophobe" dans la Marseillaise, ce sont les concepts mêmes de nation et de peuple. Il est tellement "Yannick Noahisé" qu'il ne sait plus voir ni comprendre que, pour faire un espace à peu près vivable, il faut s'organiser en société, que le mode d'organisation choisi par la France est la nation, et que pour qu'une nation puisse avoir une existence, il faut un peuple qui se sente être un peuple. N'en déplaise à M. Wilson, si tel n'était pas le cas, si tous ces éléments, qu'il assimile sans doute au fascisme dans la même logique ignorante, n'étaient pas encore vivaces aujourd'hui, la France serait morte et il ne pourrait pas aller de festival en avant-première pour se déclarer "citoyen du monde" et réclamer l'abolition des frontières ou autres sottises dignes de... Miss France.

Je ne saurais donc que trop conseiller à ces deux tristes sires de cesser de détester leur propre famille, de tenter de la comprendre, et de s'en séparer si, vraiment, elle leur est trop insupportable. Il leur faudra alors renoncer à ses largesses.

NDLR : Ci-dessous le dessin DILEM, sans autre commentaire!

LES ALGÉRIENS DÉNONCENT LE RACISME DES FRANÇAIS



<http://www.liberte-algerie.com/dilem/dilem-du-14-mai-2014>

7/ Pourquoi La Marseillaise indispose certains... (Auteur : Ivan RIOUFOL)

<http://blog.lefigaro.fr/rioufol/2014/05/lambert-wilson-qui-ouvrira-ce.html>

Lambert Wilson, qui ouvrira ce mercredi la cérémonie du 67^e Festival de Cannes, a son opinion, convenue, sur La Marseillaise. "Les paroles sont sanguinaires, sont racistes, sont xénophobes", a-t-il expliqué, mardi sur RTL, en suggérant de les changer. Sanguinaires, elles le sont à coup sûr, à l'image de ce que fut la Révolution qui, au nom de la concorde, a commis beaucoup de crimes. "Oui, nous faisons couler beaucoup de sang impur, mais c'est au nom de l'humanité", expliqua Fouché en 1793 pour légitimer les massacres de Lyon, tandis que Barère soutiendra que "l'humanité consiste à exterminer ses ennemis". Mais la même critique sur la valorisation de la brutalité pourrait être faite au Chant des Partisans, écrit en 1943, qui appelle à "tuer vite", fait l'éloge du "prix du sang et des larmes" et promet : "Demain, du sang noir sèchera au grand soleil sur les routes". Faudrait-il également corriger le texte de Kessel et Druon pour le mettre en conformité avec une époque qui a perdu le goût de se battre et à rendu les armes ? Ce serait évidemment aussi stupide que de vouloir rhabiller les statues ou maquiller les tableaux à la nudité jugée désormais provocante par certains. En revanche, quand l'acteur parle de paroles racistes et xénophobes, il dévoile le malaise qu'éprouve le bien-pensisme devant la nation et ce qu'elle représente. En réalité, c'est la notion même de chant patriotique qui est vu comme une incongruité par beaucoup de ceux qui ne jurent plus que par l'effacement des peuples et des frontières, au nom de la démocratie cosmopolite.

Dans le b a ba du politiquement correct, l'étranger est devenu un mot "nauséabond". Il signifie en effet que l'individu en question est discriminé par rapport au citoyen, car exclu d'une communauté de destin à laquelle il n'appartient pas automatiquement. Distinguer, banalement, entre nationaux et étrangers est suffisant pour être épinglé, par les pandores du conformisme, comme raciste et xénophobe. En l'occurrence, ce n'est pas le contenu de La Marseillaise qui tombe sous ce couperet infamant, mais le symbole national, patriotique, qu'elle représente. Derrière les réticences stylistiques de Wilson se laisse deviner une pensée paresseuse, perméable à la diabolisation de la nation en tant que telle. Christiane Taubira, en tentant de se justifier de n'avoir pas chanté l'hymne, le 10 mai, lors de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, a d'ailleurs montré ce même embarras. Quand elle compare à un "karaoké d'estrade" les reprises collectives d' "Allez enfants ... !", elle dit déjà beaucoup du mépris qu'elle éprouve pour ces affirmations identitaires. Quand elle dénonce "le rapt" du chant par ses adversaires, qu'elle assimile à des "miliciens", elle réduit leur sentiment national à des pratiques fascistes ou nazies qui, à la Libération, avaient justifié les épurations et les exécutions sommaires. Son appel à la haine est a eu près aussi sot que le tweet envoyé par la compagne du joueur de football, Samir Nasri, éliminé de l'équipe nationale pour le Mondial : "Fuck France !".

8/ Défense : Valls et Sapin poussent Hollande à trahir ses engagements

Le président de la République avait sanctuarisé le budget de la défense. Michel Sapin et Manuel Valls reviennent sur cet engagement. Alors que Bercy demandaient de 2 à 2,5 milliards d'économies par an de 2015 à 2017 à la défense, Matignon a tranché entre 1 et 1,2 milliard.



[Le ministre des Finances Michel Sapin veut à nouveau réduire le budget de la défense de façon drastique]

Et Bercy a ressorti de ses cartons le fameux scénario Z... Ce que le ministère de l'Economie n'avait pas pu réussir lors de la préparation du Livre blanc au cœur de l'hiver 2013, va-t-il le réussir aujourd'hui alors que l'encre de la loi de programmation militaire (LPM) est à peine sèche ? Que voulait Bercy avec le scénario Z ? Mettre les armées à une diète féroce avec un budget à 29 milliards d'euros par an pendant six ans (2014-2019). Ce qui aurait entraîné des ruptures capacitaires et un changement de modèle. La manœuvre de Bercy, qui pourtant avait été bien appuyé par Matignon, avait échoué. François Hollande avait tranché et avait accordé à la défense 190 milliards d'euros, dont 6 milliards de recettes extrabudgétaires, pour l'actuelle LPM. Soit une moyenne de 31,6 milliards d'euros par an...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/20140513trib000829682/defense-valls-et-sapin-poussent-hollande-a-trahir-ses-engagements.html>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso